

Les modalités de circulation dans votre quartier

La 13^{ème} édition du marathon de Montauban aura lieu les 16 et 17 octobre prochains. Votre quartier accueille le village du marathon, quelles sont les perturbations attendues et comment circuler en ville ?

Circulation perturbée

La circulation sera interdite le dimanche 17 octobre de 5h à 15h30 :

Av 10^{ème} Dragons - Rue du 1^{er} Bataillon de choc - Rue du Corps Franc Pommies - Rue Foucault - Quai Montmurat (section Square Bourjade / Place A. Bourdelle) et (sens Quai de Verdun / Square Bourjade) - Quai de Verdun.

A partir de 8h :

Av de Bordeaux (Section Giratoire Louis Delmas - Giratoire du 17^{ème} RGP) - Rue du Colonel Gérona - Chem St Pierre (section chemin de Lanis - rue des Combattants d'Indochine) - Rue des Primeurs - Bd de Chantilly.

Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit du samedi 16, 20h au dimanche 17 octobre 15h30 :

Av 10^{ème} Dragon - Rue du 1^{er} Bataillon de choc - rue des Primeurs - rue Foucault - rue des combattants d'Indochine - Quai de Verdun - rue du Dr Labat - Bd Chantilly - rue du Dr Alibert (du N° 12 à 14 **jusqu'à 20h**) - Rue du Corps Franc Pommies (le long du Cours Foucault **jusqu'à 20h**).

Comment circuler aux abords du parcours ?

Si le parcours des courses sera interdit à la circulation dès 5h, il sera possible de le **traverser à chaque intersection**, en dehors du passage des coureurs. Demandez conseil aux jalonneurs bénévoles présents sur le parcours.

*Toutes les infos circulation sur www.marathon-montauban.com
ou sur le cartapli du marathon disponible à l'Office de Tourisme et à l'hôtel de ville.*

Secteur cours Foucault / Marché-Gare

Les modalités de circulation dans votre quartier

La 13^{ème} édition du marathon de Montauban aura lieu les 16 et 17 octobre prochains. Votre quartier accueille le village du marathon, quelles sont les perturbations attendues et comment circuler en ville ?

Circulation perturbée

La circulation sera interdite le dimanche 17 octobre de 5h à 15h30 :

Av 10^{ème} Dragons - Rue du 1^{er} Bataillon de choc - Rue du Corps Franc Pommies - Rue Foucault - Quai Montmurat (section Square Bourjade / Place A. Bourdelle) et (sens Quai de Verdun / Square Bourjade) - Quai de Verdun.

A partir de 8h :

Av de Bordeaux (Section Giratoire Louis Delmas - Giratoire du 17^{ème} RGP) - Rue du Colonel Gérona - Chem St Pierre (section chemin de Lanis - rue des Combattants d'Indochine) - Rue des Primeurs - Bd de Chantilly.

Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit du samedi 16, 20h au dimanche 17 octobre 15h30 :

Av 10^{ème} Dragon - Rue du 1^{er} Bataillon de choc - rue des Primeurs - rue Foucault - rue des combattants d'Indochine - Quai de Verdun - rue du Dr Labat - Bd Chantilly - rue du Dr Alibert (du N° 12 à 14 **jusqu'à 20h**) - Rue du Corps Franc Pommies (le long du Cours Foucault **jusqu'à 20h**).

Comment circuler aux abords du parcours ?

Si le parcours des courses sera interdit à la circulation dès 5h, il sera possible de le **traverser à chaque intersection**, en dehors du passage des coureurs. Demandez conseil aux jalonneurs bénévoles présents sur le parcours.

*Toutes les infos circulation sur www.marathon-montauban.com
ou sur le cartapli du marathon disponible à l'Office de Tourisme et à l'hôtel de ville.*

Secteur cours Foucault / Marché-Gare